

PLAN D'ALIGNEMENT DES CONSTRUCTIONS

"Au Molliau",

1:1000

Morges, août 1963

BUREAU D'ETUDES
BONNAZ ET GUEISSAZ
ING.-GEOMETRES OFFICIELS
MORGES

100m. 0.11

APPROUVE PAR LA MUNICIPALITE
DE Tolochenaz DANS
SA SEANCE DU 18 septembre 1963
LE SYNDIC : LE SECRETAIRE :



PLAN DEPOSE AU GREFFE MUNICIPAL
POUR ETRE SOUMIS A L'ENQUETE
PUBLIQUE
DU 19 septembre 1963
AU 18 decembre 1963
LE SYNDIC : LE SECRETAIRE :

100m. 0.11

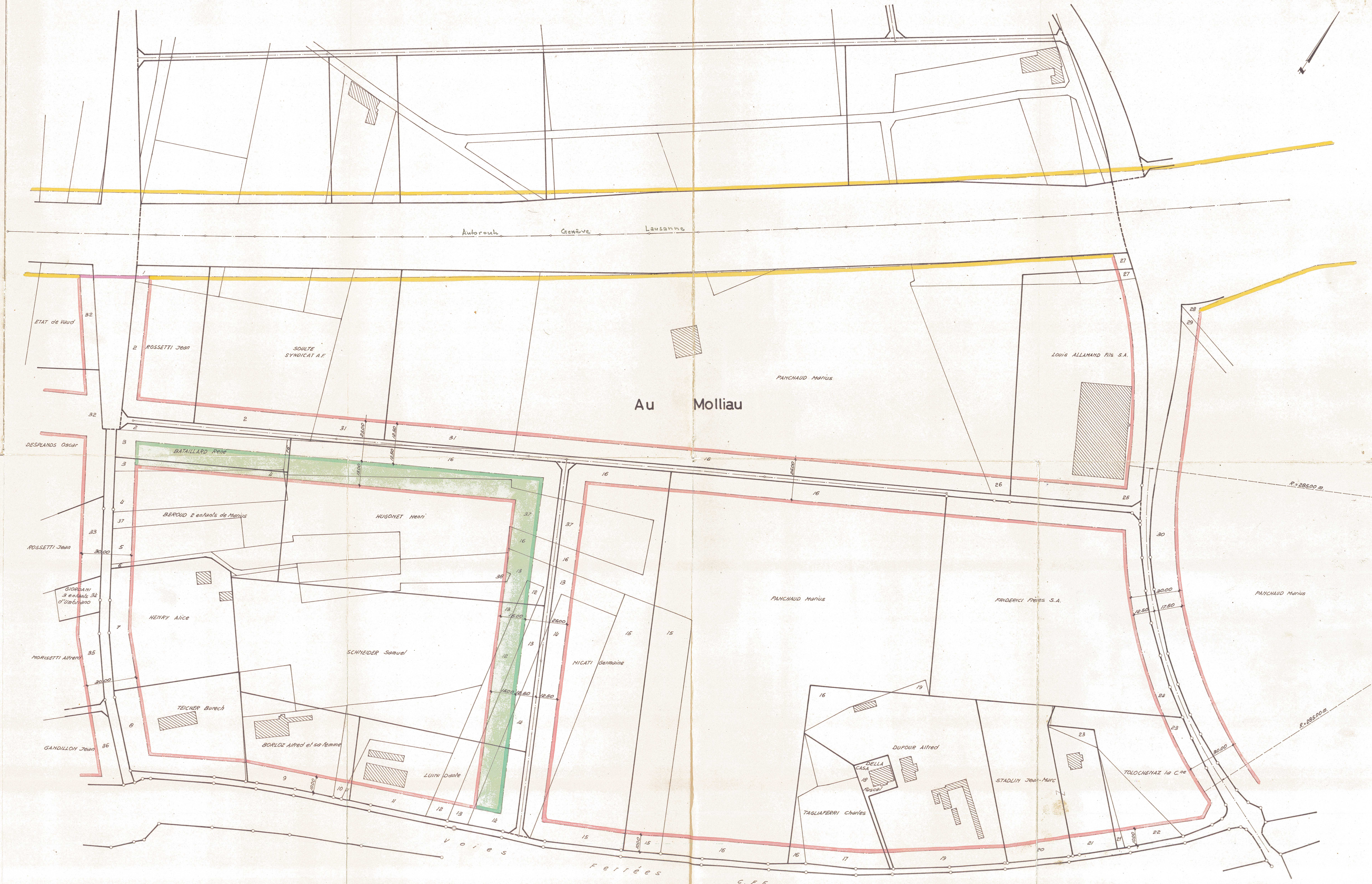
ADOPTÉ PAR LE CONSEIL GENERAL
DANS SA SEANCE 16.3.64
LE PRESIDENT : LE SECRETAIRE :

APPROUVE PAR LE CONSEIL D'ETAT
DU CANTON DE VAUD
LAUSANNE, LE - 7 JUIL. 1964
LE PRESIDENT : LE CHANCELIER :



LEGENDE

- Limite des constructions autoroute du 10 nov. 1961, maintenue
- Limite nouvelle des constructions
- Limite nouvelle zone de verdure
- Limite des constructions autoroute du 10 nov. 1961, radiée



1:1000